



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Objet du marché :

Réalisation de l'évaluation externe conformément aux référentiels de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour les quatre établissements Mareva situés à Vannes et Meucon.

1. Contexte général

Les établissements Mareva regroupent quatre EHPAD situés à Vannes et Meucon. Ces établissements accueillent des résidents en situation de dépendance et ont pour mission principale de garantir une prise en charge qualitative respectant les exigences réglementaires et les besoins des usagers.

Dans ce cadre, les établissements doivent réaliser une évaluation externe obligatoire, conformément aux référentiels et standards définis par la HAS.

Les quatre établissements concernés sont :

- **Parc du Carmel** : Capacité de 87 places (76 d'hébergement permanent, 1 place d'hébergement temporaire et 10 places d'accueil de jour), située à Vannes.
- **Oréades** : Capacité de 61 places (60 d'hébergement permanent et 1 d'hébergement temporaire), située à Vannes.
- **Nymphéas** : Capacité de 88 places (87 d'hébergement permanent et 1 d'hébergement temporaire), située à Vannes.
- **Parc Er Vor** : Capacité de 85 places (84 d'hébergement permanent dont 42 en UVP et 1 place d'hébergement temporaire), située à Meucon.

Ces structures sont engagées dans une démarche d'amélioration continue et souhaitent s'appuyer sur une évaluation externe pour identifier leurs points forts et axes d'amélioration.

www.residences-mareva.fr

accueil@residences-mareva.fr

Les Nymphéas
17 rue du 505^e RCC
56000 VANNES
02 97 47 07 07

Les Oréades & Le Parc du Carmel
26 rue Vincent Rouillé
56000 VANNES
02 97 46 43 54

Parc er Vor
2 rue des chênes
56890 MEUCON
02 97 61 86 10

2. Objectifs de l'évaluation externe

L'évaluation externe vise à :

1. **Analyser la conformité des pratiques** avec les exigences réglementaires et les référentiels HAS.
2. **Mettre en évidence les points forts** de chaque établissement.
3. **Identifier les axes d'amélioration prioritaires** pour renforcer la qualité des prestations offertes aux résidents.
4. **Formuler des recommandations opérationnelles**, adaptées aux spécificités de chaque structure.

3. Prestations attendues

L'organisme retenu devra réaliser les prestations suivantes :

3.1. Analyse documentaire

- Analyse des documents fournis par les établissements (projet d'établissement, CPOM, procédures internes, rapports précédents, etc.).

3.2. Évaluations sur site

- Organiser des visites dans les quatre établissements selon un planning validé avec la direction.
- Conduire des entretiens avec :
 - L'équipe de direction.
 - Les professionnels (soignants, services supports, etc.).
 - Les résidents et leurs familles.

3.3. Rédaction du rapport d'évaluation

- Rédiger un rapport pour chaque établissement, comprenant :
 - Une synthèse des points forts et axes d'amélioration.
 - Une analyse des écarts par rapport aux référentiels HAS.
 - Des recommandations concrètes et opérationnelles.

3.4. Restitution des résultats

- Organiser une présentation orale des conclusions au comité de direction.
- Fournir les rapports finaux sous format électronique (PDF).

4. Délais d'exécution

Le marché devra respecter le calendrier prévisionnel suivant :

1. **Signature du marché** : Semaine 15/16
2. **Début des prestations** : 2^e semestre 2025
3. **Évaluations sur site** : 2^e semestre 2025
4. **Restitution des rapports** : Au plus tard le 31 décembre 2025

5. Moyens et compétences attendus

Les candidats devront :

- Être accrédités par le COFRAC ou habilités par la HAS.
- Justifier d'une expérience significative dans l'évaluation externe des établissements médico-sociaux.
- Mobiliser une équipe composée de professionnels qualifiés (compétences en management, qualité, secteur médico-social, etc.).
- Utiliser des outils et méthodes conformes aux référentiels HAS.

6. Livrables attendus

- Un rapport d'évaluation pour chaque établissement.
- Une synthèse globale des évaluations.
- Une présentation orale des conclusions aux directions concernées.

7. Confidentialité et protection des données

L'organisme retenu devra s'engager à respecter la confidentialité des informations collectées et à assurer la protection des données personnelles conformément au RGPD.

8. Contacts

Pour toute question relative au présent CCTP, les candidats peuvent contacter :

- **Thomas FREARD, Responsable des Affaires Générales**
t.freard@residences-mareva.fr
02.97.46.43.54

www.residences-mareva.fr

accueil@residences-mareva.fr

Les Nymphéas
17 rue du 505^e RCC
56000 VANNES
02 97 47 07 07

Les Oréades & Le Parc du Carmel
26 rue Vincent Rouillé
56000 VANNES
02 97 46 43 54

Parc er Vor
2 rue des chênes
56890 MEUCON
02 97 61 86 10